

# Dispositif d'aide aux animations en librairie

Année 2009

## FICHE TECHNIQUE

### OBJECTIF :

Cette aide concerne les projets d'animation visant à aider la diffusion et la valorisation d'une création de qualité auprès du plus large public.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- L'aide est destinée en priorité aux librairies de Rhône-Alpes répondant aux critères de professionnalisme définis dans la charte de qualité de la librairie indépendante en Rhône-Alpes, enregistrées sous les codes NAF « librairie 524 R et librairie spécialisée 524 Z », librairies indépendantes dont le siège social et administratif est situé en Rhône-Alpes.

- la vitrine expose et valorise une offre culturelle large et diversifiée,
- le chiffre d'affaires « livres neufs » représente au moins 45 % du chiffre d'affaires total,
- la surface commerciale réservée aux livres est inférieure à 350 m<sup>2</sup>.

Des critères complémentaires (cf. fiche synthétique) permettront d'analyser la demande dans le contexte d'aménagement du territoire et d'accès du plus grand nombre à la lecture.

- La librairie doit justifier d'un minimum de 12 mois d'activité réelle (certifiée par les comptes du premier exercice clos). Cependant, dans le cas d'une création de librairie, une demande relative à la journée ou soirée d'inauguration pourra être présentée.
- Les responsables des librairies devront être :
  - expérimentés et/ou formés, ou à défaut s'assurer les compétences d'un libraire professionnel au sein de leur équipe,
  - actionnaires majoritaires, propriétaires, copropriétaires ou gérants de la structure.
- Les librairies associatives pourront également bénéficier de ces mesures.

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- Frais liés à l'organisation d'un programme d'animation : rémunération, déplacement, hébergement, restauration des auteurs, locations diverses (salles, mobilier, etc.) ; communication.

Exemples de programmes d'animation :

- lectures, rencontres, débats avec des auteurs/éditeurs pour adultes ou jeunes lecteurs
- mise en valeur et animation d'expositions autour de la littérature... ;
- édition et diffusion de gazettes, lettres d'information...

- Sont exclues du dispositif : les signatures-dédicaces ; les publications à vocation purement commerciale.
- Les demandes peuvent être déposées par un seul ou plusieurs libraires.
- Les demandes peuvent être faites pour une seule animation ou pour une programmation structurée sur plusieurs mois.
- Une attention particulière sera portée à la rémunération de tous les intervenants, et en particulier des auteurs.

## **MONTANT DE LA SUBVENTION :**

La subvention de la région sera forfaitaire et calculée sur la base du coût global de l'opération (selon devis fournis).

- **projets émergeant au dispositif chaque année** : elle ne dépassera pas 30 % de ce coût plafonné à 10 000 € (budget global minimum du projet présenté : 3 500 €)
- **aides ponctuelles** : 50 % du coût du projet plafonné à 7 000 € (budget global minimum du projet : 2 000 €)

## **COMPOSITION DU DOSSIER :**

- Une lettre de demande de subvention signée par le gérant ou le représentant légal de la librairie à l'attention du Président du Conseil régional de Rhône-Alpes
- Le formulaire de demande de subvention dûment complété et signé incluant :
  - la fiche d'identification
  - le budget prévisionnel équilibré des opérations, faisant apparaître la subvention demandée (suivant modèle)
- Le projet d'animation détaillé et commenté.
- Les devis relatifs aux opérations envisagées et sur lesquelles porte la demande.
- Toute autre pièce utile à l'étude de la demande : courriers échangés avec les auteurs et/ou éditeurs pressentis, exemples de précédentes réalisations, revue de presse, etc.
- Si l'opération sur laquelle porte la demande est effectuée dans le cadre de la création de la librairie, devront être présentés en plus : le dossier d'ouverture (objectifs, plan des locaux, curriculum vitae du porteur du projet), l'étude de marché, le plan de financement.
- Bilan et compte de résultat détaillés du dernier exercice comptable ; comptes prévisionnels (dans le cas d'une création).
- Un extrait Kbis.
- Un RIB ou un RIP.

## **OBLIGATIONS DU LIBRAIRE :**

- Tous les documents de communication réalisés par le libraire (invitations, affiches...) devront comporter la mention suivante : «Le programme de rencontres de la librairie est organisé avec le concours de la Région Rhône-Alpes » ainsi que le logo de la Région (à télécharger sur [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr))
- Le libraire s'engage à faire parvenir avant chaque rencontre (au minimum 15 jours), les supports de communication réalisés à la Région Rhône-Alpes et à l'Arald afin que celles-ci puissent relayer l'information auprès du plus large public..

## **MODALITÉS :**

**Les dossiers seront reçus du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 31 janvier 2010 pour la première session (mars) et du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2009 pour la deuxième session (septembre).**

**Deux exemplaires de ces documents sont à envoyer à :**

Arald  
Elisabeth Mandallaz  
1, rue Jean Jaurès - 74 000 Annecy

**Un exemplaire de ces documents est à envoyer à :**

Région Rhône-Alpes  
Direction de la Culture  
Geneviève Villard  
79, route de Paris - BP 19 - 69751 Charbonnières-les-Bains cedex

**Tout dossier réceptionné incomplet ou reçu au-delà de la date limite de dépôt des demandes ne pourra être instruit.**

**Renseignements :** Arald, Elisabeth Mandallaz, tél. 04 50 51 64 63 ou : [e.mandallaz@arald.org](mailto:e.mandallaz@arald.org)

**Dispositif d'aide aux animations en librairie**  
**Année 2009**

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

[cf. Fiche technique]

**IDENTIFICATION ET TYPOLOGIE DE LA LIBRAIRIE**

**LIBRAIRIE** \_\_\_\_\_

**Adresse** \_\_\_\_\_

**Tél.** \_\_\_\_\_ **Fax** \_\_\_\_\_

**Mél.** \_\_\_\_\_ **Site** \_\_\_\_\_

**Code NAF** \_\_\_\_\_

**N° SIRET** \_\_\_\_\_

**Statut juridique** \_\_\_\_\_

**Date de création ou de reprise de la librairie** \_\_\_\_\_

**Représentant légal de la librairie** \_\_\_\_\_

**Responsable de la librairie ou du projet (si différent du représentant légal)** \_\_\_\_\_

**Typologie de commerce**

Librairie

Librairie générale

Librairie-papeterie

Librairie spécialisée, préciser la spécialité :

Librairie-presse

\_\_\_\_\_

Librairie-papeterie-presse

Librairie de neuf et d'occasion

Surface commerciale total en m<sup>2</sup> \_\_\_\_\_

Surface commerciale réservée aux livres en m<sup>2</sup> \_\_\_\_\_

Nombre de références « livres » \_\_\_\_\_

Part des ouvrages de fonds (publiés depuis plus d'un an) dans le stock « livres » total  
en % \_\_\_\_\_

**Effectif, formation et expérience professionnelles**

Statut du responsable de la librairie : \_\_\_\_\_

Effectif total en équivalent temps plein annualisé \_\_\_\_\_

Effectif affecté à la vente de livres en équivalent temps plein annualisé \_\_\_\_\_

Expérience et formation du représentant légal \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Expérience et formation du responsable de la librairie ou du projet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## **DONNÉES ÉCONOMIQUES**

Montant du capital social \_\_\_\_\_

Structure du capital social (Nom des principaux actionnaires et pourcentage du capital  
détenu par chacun)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date du dernier exercice comptable \_\_\_\_\_

Chiffre d'affaires total \_\_\_\_\_ €

Chiffre d'affaires « livres neufs» \_\_\_\_\_ €

Chiffre d'affaires « livres d'occasion » \_\_\_\_\_ €

Part des ventes aux particuliers dans le chiffre d'affaires « livres » \_\_\_\_\_ %

Part des ventes à terme dans le chiffres d'affaires « livres » \_\_\_\_\_ %

# Dispositif d'aide aux animations en librairie

## Année 2009

**En tête de la librairie**  
Coordonnées

### PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

CHARGES (en euros HT)		PRODUITS (en euros HT)	
<p><b><u>Prestations des intervenants</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Rémunération des auteurs, modérateurs, conférenciers, etc.</li> <li>– Frais de déplacement</li> <li>– Frais d'hébergement et de restauration</li> </ul> <p><b><u>Logistique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Achat d'ouvrages</li> <li>– Réservation de salle</li> <li>– Location de matériel et de mobilier</li> <li>– Location d'exposition</li> <li>– Coût de transport de l'exposition</li> <li>– Assurance exceptionnelle</li> <li>– Frais de déplacement du libraire pour la préparation de l'opération</li> </ul> <p><b><u>Communication</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Vitrine / décoration</li> <li>– Frais d'impression : <i>Affiches, invitations...</i> <i>Signets</i> <i>Tirés à part, etc.</i></li> <li>– Frais postaux / mailings</li> <li>– Insertions de publicité dans les médias</li> </ul> <p><b><u>Frais de réception</u></b></p>		<p><u>Fonds propres</u> (apport personnel ou capital social)</p> <p><u>Subvention dispositif d'aide aux animations</u></p> <p><u>Contribution de maisons d'édition</u></p> <p><u>Autres partenariats</u></p>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

Je soussigné

agissant en qualité de représentant légal de la librairie \_\_\_\_\_

certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier et atteste avoir pris connaissance de mes obligations en cas d'obtention d'une subvention.

Fait à

Signature et cachet de la librairie

Le

# Dispositif d'aide aux animations en librairie

**Edition et diffusion d'une gazette, lettre d'information....  
/ projets de communication communs à un groupement de libraires  
Année 2009**

En tête de la librairie  
Coordonnées

## PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

CHARGES (en euros HT)		PRODUITS (en euros HT)	
<u>Conception / graphisme</u>		<u>Fonds propres</u> (apport personnel ou capital social)	
<u>Reprographie / impression</u>		<u>Subvention dispositif d'aide aux animations</u>	
<u>Diffusion</u>		<u>Autres partenariats</u>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

Je soussigné

agissant en qualité de représentant légal de la librairie \_\_\_\_\_

certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier et atteste avoir pris connaissance de mes obligations en cas d'obtention d'une subvention.

Fait à

Signature et cachet de la librairie

Le